

Fiche de Poste

Chef de Division du Contrôle Technique et de la Sécurité

Mission(s)

- Suivi et accompagnement des activités pyrotechniques ainsi que des activités liées aux équipements sous pression ;
- Suivi et accompagnement des opérations de contrôle techniques réalisées par les services du Département ;
- Encadrement des chargés des opérations de contrôle techniques et acquisition des équipements et du matériel nécessaire à leur réalisation ;
- Etude, conformément aux textes législatifs et réglementaires en vigueur en la matière, des demandes d'agrément et d'autorisations dans les domaines du contrôle de la sécurité des installations énergétiques, minières et pyrotechniques ainsi que des équipements sous pression ;
- Participation à l'élaboration des projets de textes législatifs et réglementaires dans le domaine de la sécurité des installations énergétiques et minières ainsi que la sécurité relative aux activités pyrotechniques et aux équipements sous pression.

Responsabilités

- Elaborer et mettre en œuvre les textes législatifs et réglementaires régissant le contrôle technique et la sécurité liée aux installations énergétiques, minières, pyrotechniques et aux équipements sous pression.
- Superviser les opérations de contrôle technique, la surveillance administrative, ainsi que les activités pyrotechniques et liées aux équipements sous pression.
- Étudier et instruire les demandes d'agrément et d'autorisation dans le domaine du contrôle de la sécurité liée aux installations énergétiques, minières, pyrotechniques ainsi qu'aux équipements sous pression, et assurer le suivi des autorisations et agréments délivrés aux organismes de contrôle ainsi qu'à leurs agents.
- Piloter le renforcement des dispositifs de sécurité liée aux installations énergétiques, minières, pyrotechniques et aux équipements sous pression, et promouvoir une culture de sécurité au sein du Département et de ses partenaires.
- Accompagner les opérateurs dans la mise en œuvre et le maintien des exigences de sécurité liée aux installations énergétiques, minières, pyrotechniques et aux équipements sous pression.
- Fournir l'appui et l'assistance aux DR/DP dans l'exercice de leurs missions de contrôle.

Activités principales

1) Technique

- Elaborer et refondre les textes législatifs et réglementaires relatifs au contrôle et à la sécurité liée aux installations énergétiques, minières, pyrotechniques et aux équipements sous pression, et veiller à leur application.
- Organiser et superviser les opérations de contrôle technique et la surveillance administrative menées par les DR/DP.
- Recueillir, analyser et capitaliser les données d'accidentologie pour alimenter une base d'incidents et améliorer les processus de prévention des risques de maîtrise de la sécurité liée aux installations énergétiques, minières, pyrotechniques et aux équipements sous pression.
- Assurer l'habilitation, la formation, l'encadrement et l'évaluation continue du personnel chargé de contrôle, ainsi que la gestion, la maintenance et l'actualisation du matériel dédié au contrôle technique.
- Renforcer la culture de sécurité par des campagnes de sensibilisation, organiser des audits réguliers, analyser les performances et intégrer les innovations et les nouvelles technologies pour optimiser les procédures de contrôle.
- Développer et entretenir des collaborations avec les instances nationales et internationales pour garantir l'alignement sur les meilleures pratiques en matière de sécurité liée aux installations énergétiques, minières, pyrotechniques et aux équipements sous pression.

2) Management

- Identifier les besoins de formation du personnel ;
- Définir et suivre la réalisation des objectifs de la Division ;
- Superviser et piloter la réalisation des plans d'actions de la Division ;
- Suivre la réalisation de l'indicateur ou les indicateurs de performances fixés par la Division
- Encadrer et animer les activités de la Division et évaluer son personnel
- Valider les actions entreprises par les services de la Division ;
- Valider les rapports d'activités de la Division ;
- Identifier et valider les besoins en équipements et matériels techniques.

3) Administratif

- Elaborer et exécuter le budget de la Division ;
- Préparer et superviser les dossiers d'appels d'offres ;
- Participer à la préparation des réponses aux questions parlementaires et aux requêtes en relation avec la mission de la Division ;
- Organiser et/ou prendre part aux réunions en relation avec la mission de la Division.